

REGLEMENT

« Liege City Dance Demo »

INSCRIPTIONS OUVERTES

CLOTURE DES INSCRIPTIONS LE 31 Août

CADRE DE LA DEMO :

- Il s'agit d'un concours de danse **TOUS STYLES**.
- Ouvert aux écoles, associations et groupes de danse, belges comme internationaux.
- Une même structure peut inscrire plusieurs groupes.
- Un groupe doit se composer de minimum 2 danseurs et maximum 10 danseurs. L'espace scénique est de 10 m de large sur 8 m de profondeur.
- Le respect du règlement, de l'organisation, des juges, des intervenants, du personnel et des locaux mis à disposition est essentiel au bon déroulement de la compétition. Tout manquement à cette règle peut entraîner une disqualification immédiate de l'équipe.
- La motivation, le fair-play, l'esprit sportif, la joie de danser seront les maîtres mots de cette compétition.
- Tout comportement irrespectueux, ou toute contestation de la part du public peut entraîner la disqualification directe du groupe concerné.
- Les textes de la musique choisie ne devront aucunement comporter de grossièreté ni de vulgarité et ce, peu importe la langue.

Formalités administratives :

- L'inscription est gratuite.
- Pour le bon déroulement de la démonstration, **tous les inscrits** doivent obligatoirement se présenter.
- L'accès au public est gratuit.
- Le dossier d'inscription se compose :
 - Des coordonnées de l'école et/ou de la personne responsable du groupe.
 - De la liste nominative des participants. (une fois la composition de l'équipe renseignée, il est demandé de faire tout ce qui possible pour qu'elle ne change plus)
 - Des autorisations de diffusion d'images et/ou vidéos pour chaque danseur mineur ou majeur. Il va de soi que participer à un concours comme celui-ci fait partie d'une prestation d'exhibition et qu'il en découle logiquement l'utilisation des images post événement.
- L'organisation décline toute responsabilité en cas d'accidents survenant dans les locaux ou aux abords de la manifestation.
- L'organisation décline également toute responsabilité en cas de perte ou de vol d'objets en tout genre.



LES INSCRIPTIONS SE FONT OBLIGATOIREMENT VIA LE SITE INTERNET www.liegecentre.be

DEROULEMENT

- Scène couverte et équipée d'un tapis de danse de 10 m sur 8 m
- Le choix de la bande son est libre en veillant à ne pas utiliser des musiques avec des propos vulgaires.
- La durée de la chorégraphie sera de 5.00 maximum.
- Chaque groupe devra apporter la musique de sa chorégraphie enregistrée sur CD **ET** clé USB, portant le nom du candidat ou de l'école, le titre de la chorégraphie, la catégorie.
- Le choix des tenues vestimentaires est libre. Seuls les accessoires utiles à la chorégraphie seront acceptés. Ils devront être mis en place et retirés par les danseurs eux-mêmes.
- **Repérage plateau samedi matin** entre 9h et 11h suivant un planning. L'horaire des répétitions est décidé par l'organisation, de même que l'ordre de passage des groupes l'après-midi. Les portes ouvrent au public à 11h00.
- A 16h00 la démonstration commence jusqu'à 18h.

DROITS A L'IMAGE

En participant au concours, les directeurs d'école, coach des groupes ou toute personne responsable des groupes acceptent la diffusion de leur image et de celle de leurs danseurs et s'engage à fournir les documents nécessaires.